

Cher formateur, chère formatrice,

Avec sa nouvelle vague et son lot de nouvelles mesures de sécurité, le COVID-19 nous impose de respecter certaines précautions nécessaires à la sécurité de chacun·e. L'ASBL F41 se voit donc contrainte de réadapter son animation « Mon Parcours en Question(s)... ».

LE NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S



A partir de la mi-août 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, les groupes de participant·e·s ne peuvent pas excéder 10 personnes, accompagnateur·rice et animatrice de l'ASBL F41 compris.

LA DUREE DES PARCOURS



Les rassemblements, hors de la bulle de contacts, doivent se faire dans le respect des mesures de distanciation sociale. Dans ce cadre, il n'est plus possible de proposer une pause de midi à la cafétéria L'Escale.

Les parcours sont donc limités dans le temps, en demi-journée d'animation, soit de 9h15 à 13h30.

LE REGISTRE DES PARTICIPANT·E·S



Lors de l'animation, une feuille de présence est signée par tou·te·s les participant·e·s, formateur·rice·s compris. Bien que ces registres soient confidentiels, ils peuvent cependant être mis à disposition des dispositifs de traçage en cas de COVID-19 déclaré après la journée d'animation.

LES GESTES BARRIERES

Le port du masque

Le port du masque, pour chaque participant·e, est désormais obligatoire pour la durée du parcours. La responsabilité incombe à chacun·e d'apporter son propre masque. Dans le cas où un·e participant·e oublie le sien, l'ASBL F41 est en mesure d'en procurer un jetable. Celui-ci est alors facturé € TVAC à l'association participante.



Le lavage fréquent des mains

Le parcours ne permettant pas aux participant·e·s de se laver les mains fréquemment, nous invitons chacun·e à venir équipé·e de son propre gel désinfectant. Avant la distribution du matériel pédagogique, en début d'animation, et, à la réception du matériel, en fin d'animation, l'animatrice de l'ASBL F41 propose du désinfectant à tou·te·s les participant·e·s.



La distance d'1m50

Une distance d'1m50 est maintenue entre tou·te·s les participant·e·s et ce, tout au long de l'animation.



Le matériel

Le matériel pédagogique mis à disposition des participant·e·s est désinfecté entre chaque animation. Nous demandons à chacun·e d'apporter son propre bic pour signer les différents documents et ainsi, éviter toute propagation du virus.



LES SYMPTOMES



Ne peut participer à l'animation « Mon Parcours en Question(s)... » toute personne présentant ou ayant présenté au moins 5 jours avant l'animation, des symptômes du COVID-19.

- **Symptômes les plus fréquents** : fièvre, toux sèche, fatigue,
- **Symptômes moins fréquents** : courbatures, maux de gorge, diarrhée, conjonctivite, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût, éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils,
- **Symptômes graves** : difficultés à respirer ou essoufflement, sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine, perte d'élocution ou de motricité.

L'association participante s'engage à prévenir immédiatement l'ASBL F41 si un de ses stagiaires présente des symptômes du COVID-19 endéans les 14 jours après la journée d'animation. De son côté, l'ASBL F41 s'engage à prévenir les associations ayant participé à l'animation si une de ses animatrices présente des symptômes.

ANNULATION DES PARCOURS

Les différentes mesures de sécurité sus-citées sont des conditions de participation à l'animation « Mon Parcours en Question(s)... ». Dès lors, si une seule de ces conditions venait à ne pas être respectée, l'ASBL F41 s'accorde le droit d'annuler toute animation. Si cette éventualité venait à arriver, l'animation serait quand même facturée.



En cas d'intempéries, nous n'aurons désormais plus de « refuge » intra-muros. Par conséquent, l'ASBL F41 s'accorde le droit d'annuler toute animation en cas de fortes pluies.

Cela signifie, que le jour même de l'animation, le ou la formateur-riche est joignable dès 8h du matin et est en mesure de contacter ses stagiaires rapidement pour les prévenir de toute annulation de dernière minute.

Il vous est donc demandé, dans la fiche d'inscription, de nous procurer votre bon numéro de GSM.

De même, l'animatrice de l'ASBL F41 s'accorde le droit de clôturer un parcours en cours d'animation en cas d'intempéries. Dans ces conditions, l'animation ne sera pas facturée si elle est annulée avant 11h30.

LA DECLARATION SUR L'HONNEUR

Le ou la formateur-riche signe une déclaration sur l'honneur stipulant qu'il ou elle a bien pris connaissance des différentes mesures de l'ASBL F41 et qu'il ou elle s'engage à les respecter.

Ce document est signé en deux exemplaires, le jour de l'animation, et décharge de toute responsabilité l'ASBL F41 en cas de propagation du virus au sein du groupe de participant-e-s.

EN ANNEXE

Vous trouverez ci-dessous :

- Une copie de la déclaration sur l'honneur qui devra être signée en deux exemplaires lors de la journée d'animation ;
- Un document récapitulatif des différentes mesures de sécurité prise par l'ASBL F41.

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e).....

Formateur-riche/accompagnateur-riche /responsable à l'association.....

Ai bien pris connaissance des mesures de sécurité¹ de l'ASBL F41 imposées dans le cadre de l'animation « Mon Parcours en Question(s)... » en date du

Et m'engage à ce que celles-ci soient respectées par moi-même ainsi que par mes stagiaires.

Considérant que l'obligation de moyens est respectée, je décharge l'ASBL F41 de toute responsabilité si un ou plusieurs participant-e-s de l'animation « Mon Parcours en Question(s)... » venai(en)t à tomber malade dans les jours suivant le parcours.

Formulaire signé en deux exemplaires

À.....

Le.....

Signature (précédée de la mention « Pour accord »)

¹ L'ensemble des mesures de sécurité sont reprises au verso du document.

Mesures de sécurité

"Mon Parcours en Question(s)..."



Maximum 10 personnes

Demi-journée d'animation (9h15 - 13h30)



Port du masque obligatoire

Nettoyage fréquent des mains



Distanciation de 1m50

Un bic par participant



Non participation si présence de symptômes*

Annulation du parcours

En cas d'intempéries

En cas de non respect des mesures de sécurité



*Symptômes les plus fréquents: fièvre, toux sèche, fatigue

Symptômes moins fréquents: courbatures, maux de gorge, diarrhée, conjonctivite, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût, éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils

Symptômes graves: difficultés à respirer ou essoufflement, sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine, perte d'élocution ou de motricité